

Guerre contre Popcorn Time

INTERNET Le site de streaming empoisonne la vie des chaînes de télévision

- ▶ Popcorn Time simplifie l'accès aux films illégaux.
- ▶ Il copie l'interface de Netflix, dont il est devenu le principal concurrent.
- ▶ Son succès inquiète Hollywood et les chaînes de télé. Chez nous, RTL se plaint amèrement.

C'est le nouveau cauchemar des majors du cinéma, des distributeurs et des chaînes de télévision. Son nom : Popcorn Time. Ce site de streaming peer-to-peer est devenu le rendez-vous de tous ceux qui veulent regarder les dernières nouveautés cinéma sans déboursier le moindre euro. De Napster à Kazaa en passant par Megaupload ou Pirate Bay, l'industrie du cinéma a maintes fois croisé le fer avec ce genre de sites – avec succès –, mais la menace est cette fois particulièrement sérieuse.

Popcorn Time se distingue de ses prédécesseurs par son interface conviviale, largement inspirée de celle de Netflix, la plus grande plate-forme de streaming légal au monde. Un clic sur l'un des nombreux films affichés à l'écran et le spectacle commence instantanément. C'est d'une facilité déconcertante. Tout est prévu, y compris le sous-titrage en français. On

peut facilement se méprendre sur le caractère légal ou non de l'offre. La seule différence avec Netflix, c'est la taille du catalogue de films et séries – infiniment plus large puisque le site ne se soucie pas d'acheter les droits de diffusion – et sa gratuité.

Il est difficile de se faire une idée de l'ampleur du phénomène Popcorn Time. On ne dispose que des chiffres donnés anonymement par des développeurs au magazine *Wired*. Ils parlent de millions d'utilisateurs et de 100.000 téléchargements de l'application chaque jour. Ce n'est pas très éloigné du taux de croissance de Netflix lors du quatrième trimestre 2014 (138.000 nouveaux utilisateurs/jour).

Phénomène

Le patron de Netflix, Reed Hastings, a reconnu dans une lettre adressée à ses actionnaires en janvier dernier que Popcorn Time était devenu l'un de ses principaux concurrents. Un aveu terrible pour une société qui n'a eu de cesse de se présenter depuis sa création comme un tueur de sites pirates. Netflix pensait qu'en développant une offre légale à bas prix mais infiniment plus agréable et facile à utiliser que les sites pirates, elle les éliminerait de la Toile. Il n'en est rien, malgré son succès.

Netflix n'est bien sûr pas la seule victime du succès de Popcorn Time. Les chaînes télé font aussi la grimace. C'est notamment le cas chez RTL. « On achète cher et vilain aux majors

des séries qu'on retrouve ensuite gratuitement sur Popcorn Time, s'insurge Stéphane Coruble, patron d'IP TV, la régie de RTL.

Cela ne va pas. On attend d'elles qu'elles prennent les mesures adéquates. » Les ayants droit ne restent pas les bras croisés, mais la tâche est ardue.

Popcorn Time est une structure évanescence. Le site, créé par des développeurs argentins, a déjà été bloqué une fois il y a un an sous la pression de la Motion Picture Association of America (les six majors américaines) pour aussitôt renaître de ses cendres.

Le code source est libre. Le logiciel est développé et mis à jour régulièrement par une communauté de développeurs anonymes – on parle d'une vingtaine de personnes. Les promoteurs du site estiment qu'ils ne font rien de répréhensible puisque le site n'héberge aucun fichier illégal. Ils ne font qu'organiser des fichiers BitTorrent préexistants mis à disposition par des internautes du monde entier.

Des actions ont été lancées par les ayants droit pour rendre inaccessibles les sites qui proposent le téléchargement du logiciel et les serveurs qui centralisent le contenu et l'information que l'on peut trouver sur le site (affiches, nom des acteurs...).

Mais les développeurs de Popcorn Time ont déjà une parade. Ils travaillent à la mise sur pied d'une architecture totalement peer-to-peer où plus aucun serveur central ne sera nécessaire. ■

JEAN-FRANÇOIS MUNSTER

COMMENT ÇA MARCHE ?

Le cauchemar d'Hollywood

Comme Netflix et consorts, PopcornTime propose un catalogue de films et séries accessibles en streaming. En réalité, il se sert de sites de torrent classiques sur lesquels les internautes avertis s'échangent depuis des années des fichiers audio et vidéo, le plus souvent illégaux. En somme, son utilisation est tellement simple et intuitive qu'elle banalise l'expérience du piratage. Comment ?

1. Un simple logiciel. Après une recherche sur un moteur de recherche, qui mène vers le site de Popcorn, il suffit d'une minute pour installer un logiciel sur un ordinateur, une tablette.

2. Un catalogue immense. Ce programme ouvre les portes d'un gigantesque catalogue d'œuvres plus récentes les unes que les autres, généralement disponibles dans une qualité équivalente à celle du blu-ray.

3. Une interface intuitive. Très facile, alors, d'opter pour un film, une série : un clic suffit et le film démarre dans des délais très brefs, comme sur n'importe quel service. Et en prime, avec des sous-titres dans des dizaines de langues !

EST-CE LEGAL ?

Violation du droit d'auteur

En visionnant un film sur PopcornTime, l'utilisateur joue un rôle actif. « Il accepte implicitement de partager le film qu'il regarde et devient donc un relais dans le réseau », explique ainsi Olivier Maeterlinck, directeur général de la Belgian entertainment association.

« Dans ce cas, le consommateur fait une communication au public et tombe sous le coup de la législation sur le droit d'auteur », analyse Alain Strowel, juriste spécialisé en propriété intellectuelle.

Ça, c'est pour la théorie. En pratique, le consommateur ne risque pas grand-chose. Pour de multiples raisons, l'industrie préfère agir contre les plates-formes illégales plutôt que contre les utilisateurs finaux.

J.-F. M.

Belgique Profession : traqueur de liens illégaux

C'est la version numérique du tonneau des Danaïdes. Inlassablement, la centaine d'employés de la société indienne Aiplex traque sur le Net les liens vers des contenus protégés, dont elle réclame la suppression. Films et séries télé représentent le plus gros du travail pour le personnel de cette société de Bangalore. Créée en 2003, l'entreprise ne manque pas de concurrents. Mais elle affirme être la seule à travailler sur une telle échelle avec des ressources humaines et non avec des programmes informatiques automatisés.

« C'est cette particularité absolument unique qui nous permet de nous différencier », explique Cédric de San, l'administrateur délégué d'Aiplex International. Cette filiale belge du groupe indien, née il y a quatre ans, est en charge de la commercialisation mondiale des services d'Aiplex, à l'exception du marché indien que se réserve la maison-mère.

« Notre équipe en Inde travaille vingt-quatre heures sur vingt-quatre et chaque lien détecté est suivi individuellement jusqu'à son éradication », ajoute Cédric de San. C'est ce qui nous permet d'afficher des résultats qui atteignent jusqu'à 98 % de succès dans les campagnes de suppression de

liens que nous menons pour le compte de nos clients. »

Pour comprendre pourquoi Aiplex n'est pas en mesure d'obtenir le nettoyage intégral des contenus protégés, Cédric de San met en avant les réactions parfois très différentes qui suivent les requêtes. « Lorsqu'il s'agit de direct download, où le film se trouve sur un serveur et qu'il faut s'y connecter pour le télécharger, nos injonctions sont en général assez efficaces. Ce type de site est devenu la plus grosse partie de notre travail. » Ces sites de téléchargement direct sont nombreux, à l'image de French DDL ou Divx Crawler.

« Il en va de même pour le streaming », poursuit Cédric de San. Le vrai problème, ce sont les sites de peer-to-peer qui fonctionnent avec la technologie des torrents. Les films et les séries ne se trouvent pas sur un serveur dédié, mais sont au contraire éparpillés sur les disques durs des utilisateurs. Parfois, nous parve-

En Belgique, le seul client d'Aiplex est le distributeur Belga Films

nons à désindexer ces fichiers, mais cela dépend de la bonne volonté des gestionnaires de ces ser-

vices. C'est clairement le peer-to-peer qui nous empêche d'obtenir des résultats de 100 %.

Et qu'en est-il de Popcorn Time, qui mêle streaming et peer-to-peer ? « Ils respectent plus ou moins nos injonctions, reconnaît Cédric de San. Ils finissent toujours par s'exécuter,

mais cela prend parfois du temps avant qu'ils ne fassent disparaître les liens litigieux. Cependant, il y a pire que Popcorn Time. Certains sites sont hébergés dans des pays où la législation n'est pas du tout contraignante. Et dans ce cas, ils font systématiquement la sourde oreille. »

Les clients d'Aiplex se trouvent dans le monde entier. « Aux Etats-Unis, nous menons des campagnes pour Sony. Le marché de l'Amérique du Sud est très dynamique. » Le marché francophone semble moins porteur. En Belgique, le seul client d'Aiplex est le distributeur Belga Films. « Nous avons réalisé pour leur compte une campagne durant quelques mois, notamment pour la série "Hunger Games". » Une campagne qui semble avoir porté ses fruits pour le distributeur. « En revanche, dès que nos opérations ont cessé, les liens ont réapparu par centaines. » ■

ALAIN JENNOTTE

LES PRÉDÉCESSEURS

Napster. En 1999, il marque les débuts du peer-to-peer. L'industrie du divertissement ne s'en est pas encore remise.



Megaupload. Lancé par Kim Dotcom et ferme en 2011, c'est le site le plus connu de direct download.



The Pirate Bay. Le plus célèbre index de torrents pour le peer-to-peer.

